



Site de la ville

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 24 mars 2023
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil

ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Direction des finances

- 1 - Budget primitif 2023 - budget principal de la ville - affectation provisoire des résultats 2022
- 2 - Budget annexe foyer Georges Brassens - budget primitif 2023 - reprise anticipée des résultats provisoires 2022
- 3 - Affectation provisoire du résultat 2022 budget annexe "La Guignace"
- 4 - Budget annexe lotissement la Motte Pétrée - budget primitif 2023 - affectation provisoire des résultats 2022
- 5 - Budget annexe lotissement "Le Chêne Maillard" - budget primitif 2023 - affectation provisoire des résultats 2022
- 6 - Budget annexe lotissement "Les Tulipes" - budget primitif 2023 - affectation provisoire des résultats 2022
- 7 - Budget annexe lotissement les bordes anglaises - budget primitif 2023 - affectation provisoire des résultats 2022
- 8 - Révision de l'Autorisation de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP) pour la construction du groupe scolaire au lieu-dit "Les Parrières"
- 9 - Budget principal - adoption du budget primitif 2023
- 10 - Budget annexe foyer Georges Brassens : vote du budget primitif 2023
- 11 - Budget annexe lotissement la Guignace : vote du budget primitif 2023
- 12 - Budget annexe "La Motte Pétrée" - vote du budget primitif 2023
- 13 - Budget annexe lotissement "Le Chêne Maillard" : vote du budget primitif 2023
- 14 - Budget annexe lotissement "Les Tulipes" : vote du budget primitif 2023
- 15 - Budget annexe lotissement "Les Bordes Anglaises" - budget primitif 2023
- 16 - Subvention d'équilibre 2023 - résidence autonomie "Foyer Georges Brassens"
- 17 - Subvention d'équilibre 2023 - CCAS
- 18 - Subvention 2023 - Comité des Oeuvres Sociales du personnel de la ville de Saran
- 19 - Fixation des taux d'imposition 2023
- 20 - Comptes d'immobilisations devenus obligatoirement amortissables en M57

21 - Vente de terrains et travaux préliminaires au lotissement Le Chêne Maillard

Direction générale des services

22 - Commission de suivi du site Trisalid (UTOM) - désignation du représentant de la Ville de Saran

Cabinet du maire et des élus

23 - Avis du Conseil municipal sur le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du Département du Loiret

24 - Aide d'urgence aux sinistrés du séisme en Turquie et Syrie - subvention au Secours Populaire Français

Direction des ressources

25 - Frais de garde engagés par les élus

26 - Rémunérations des heures travaillées de nuit, les dimanches et jours fériés et des heures supplémentaires

27 - Forfait mobilités durables au profit des agents de la collectivité

28 - Création d'emplois - promotion interne et avancements de grade

Direction de l'éducation et des loisirs

29 - Convention 2022-2023 relative à l'organisation des actions menées dans le cadre de la prévention bucco dentaire dans les écoles

30 - Avenant n° 5 à la convention de mise à disposition du théâtre à l'association Théâtre de la Tête Noire

31 - Convention d'objectifs avec l'Harmonie Intercommunale Fleury/Saran

32 - Convention Type de mise à disposition de lignes d'eau du Centre Nautique La Grande Planche au profit des Maîtres Nageurs Sauveteurs pour l'enseignement de la natation en cours privés individuels ou collectifs

Direction de l'action sociale

33 - Tarif horaire fixe 2023 - service Petite Enfance

Direction des services techniques

34 - Dénomination d'une place dans le Centre-Bourg

35 - Dénomination d'une rue - quartier "Quelle"

Direction de l'aménagement

36 - Cession d'une emprise d'environ 30 m² allée de l'Orléanais

37 - Acquisition de parcelles situées en zone agricole et naturelle appartenant aux Consorts DELARUE

- Informations diverses



Maryvonne Hautin
Maire de Saran